

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

-STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria Tunis

La Société Tunisienne de Banque, publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2003. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Mourad Guellaty et la Société ORGA AUDIT sur les résultats provisoires.

BILAN PROVISOIRE Arrêté au 31/12/2003

(Unité: en 1000 DT)

<u>ACTIF</u>	31-12-2003	31/12/2002
1-Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP ET TGT	90 146	73 797
2-Créances sur les établissements bancaires et financiers	241 377	398 327
3-Créances sur la clientèle	3 106 194	2 944 102
4-Portefeuille titres commerc01ial	139 708	281 039
5-Portefeuille d'investissement	236 630	224 200
6-Valeurs immobilisées	72 528	75 887
7-Autres actifs	247 869	231 471
TOTAL ACTIF	4 134 452	4 228 823
<u>PASSIF</u>		
1-Banque centrale et C.C.P	82 981	263 694
2-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	38 861	156 319
3-Dépôts et avoirs de la clientèle	2 276 802	2 193 429
4-Emprunts et ressources spéciales	1 035 624	947 961
5-Autres passifs	270 866	242 550
TOTAL PASSIF	3 705 134	3 803 953
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
1-Capital	124 300	124 300
2-Réserves	248 077	243 642
3-Actions propres	-63	112
4-Autres capitaux propres	37 347	37 295
5-Résultats reportés	3	4
6-Résultat de l'Exercice	19 654	19 517
TOTAL CAPITAUX PROPRES	429 318	424 870
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	4 134 452	4 228 823

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN Arrêté au 31/12/2003

(Unité: en 1000 DT)

	31-12-2003	31/12/2002
PASSIFS EVENTUELS		
HB 1Cautions,avals et autres garanties données	691 333	704 596

Le CMF a invité la banque à établir le tableau des mouvements des capitaux propres justifiant la variation des capitaux propres .

STB-(Suite)-

HB 2Crédits documentaires	199 377	230 148
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	890 710	934 744
ENGAGEMENTS DONNES		
HB 4Engagements de financements donnés	55 846	72 801
HB 5engagements sur titres	12 557	8 361
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	68 403	81 162
ENGAGEMENTS RECUS		
HB 6Engagements de financements recus	48 414	90 118
HB 7Garanties recues	511 824	542 327

ETAT DE RESULTAT PROVISoire Période du 01.01.2003 au 31.12.2003

(unité = En 1000DT)

	31-12-2003	31/12/2002
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
-Intérêts et revenus assimilés	183 607	192 386
-Commissions	34 377	34 727
-Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	21 400	25 564
-Revenus du portefeuille-titre d'investissement	8 246	8 795
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	247 630	261 472
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
-Intérêts encours et charges assimilées	-127 875	-134 741
-Commissions encourues	-2 205	-2 495
-Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-130 080	-137 236
PRODUIT NET BANCAIRE	117 550	124 236
-Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-9 329	-23 115
-Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-753	881
-Autres produits d'exploitation	1 841	1 770
-Frais de personnel	-65 902	-62 552
-Charges générales d'exploitation	-17 270	-19 286
-Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-6 509	-6 935
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 628	14 999
-Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	1 343	5 803
-Impôts sur les sociétés	-1 317	-1 285
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	19 654	19 517
-Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	19 654	19 517

Etat de flux de trésorerie Provisoire Période du 1er Janvier au 31 DECEMBRE 2003

(Unité en 1000 DT)

	31/12/2003	31/12/2002
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	233 838	238 898
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-129 251	-143 117
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-68 776	62 324
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-167 043	-302 532
Dépôts \ Retrait des dépôts de la clientèle	84 549	103 863
Acquisitions/cessions des titres de placement	66 300	-51 489
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-72 539	-67 947
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 333	115 224
Impôts sur les sociétés payés	-460	-1 982
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation	-49 049	-46 758
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	10 356	7 172
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-14 969	-8 188
Acquisitions / cessions des immobilisations	-3 150	-7 466
Flux de trésorerie net provenant/affecté aux activités d'investissement	-7 763	-8 482
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emission d'actions	-175	0
Emission/Remboursement d'emprunts et ressources spéciales	86 378	-46 430
Dividendes versés	-14 927	-18 065
Flux de trésorerie net provenant/ affecté aux activités de financement	71 276	-64 495
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	14 464	-119 735
Liquidités et équivalents en début de période	150 282	270 017
Liquidités et équivalents en fin de période	164 746	150 282

Notes aux états financiers provisoires
Au 31 Décembre 2003

REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers provisoires arrêtés au 31 Décembre 2003 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur prêts de la clientèle

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts échus sur crédits à long et moyen terme et relatifs à l'exercice en cours sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif. Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'il sont courus.

Les agios sur les comptes courants débiteurs gelés sont réservés et présentés, lors de l'arrêté, en déduction des comptes courants débiteurs.

Les agios sur créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

2.2 Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;

- Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les bons d'équipement et les emprunts obligataires).
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées ainsi qu'il suit :

- Titres de participation à caractère durable

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date du transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

- Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe (bons d'équipement et obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

- Titres représentant des participations financement

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs mobilières de Tunis.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentés au niveau du poste « revenus du portefeuille titres d'investissement ».

STB-(Suite)-

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts et agios débiteurs capitalisés (convertis en participations au capital) ne donnent pas lieu à une reprise des intérêts et agios réservés au moment de leur conversion. Leur réactivation en produits est opérée suite à des encaissements effectifs.

- **Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres commercial détenu par la banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (bons de trésor ordinaires et les bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les titres émis par l'Etat (bons de trésor) et acquis par la banque dans le cadre de son activité d'intermédiation (titres acquis en vue de leur placement auprès de la clientèle) sont comptabilisés en titres de transaction. La partie des titres rétrocédée à la clientèle est présentée de façon compensée en déduction du poste « Titres de transaction ».

Conséquemment, les revenus afférents à ces titres et les charges relatives à leur rétrocession aux clients sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée, et sont présentés d'une manière compensée.

2.3. Provisions pour risques sur prêts et participations

Provisions pour risques sur prêts

La provision pour risques sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A - Actifs courants
- B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 - Actifs incertains
- B3 - Actifs préoccupants
- B4 - Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la STB correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n°91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- ◆ B2 - Actifs incertains 20%
- ◆ B3 - Actifs préoccupants 50%
- ◆ B4 - Actifs compromis 100%

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « autres postes de passif ».

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autre qu'hôteliers
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigée compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

2.4 Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire BCT n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

STB-(Suite)-

2.5. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts par la banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la banque et bénéficiant d'une prise en charge par TUNIS RE de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars Tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la STB encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté au taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.6 Comptes libellés en monnaies étrangères et résultat de change

Le résultat de change sur les opérations de change manuel de billets de banques est constaté quotidiennement par réévaluation au cours du jour des stocks de devises détenues par la banque.

Le résultat de change sur les opérations de marché est constaté quotidiennement par réévaluation des positions de change générées par les opérations de la clientèle.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date d'arrêté. l'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan et est constaté en résultat par le biais d'une provision pour perte de change.

2.7 Les valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10-15%
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques	33%
Agencement, aménagement et installations	10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003**NOTE 1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le solde de ce poste s'élève à 90 146 KDT au 31/12/2003 contre 73 797 KDT au 31/12/2002

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Caisse	18 856	19 359
- BCT	70 415	53 747
- CCP	871	687
- TGT	4	4
<u>TOTAL</u>	<u>90 146</u>	<u>73 797</u>

NOTE 2- Créances sur les établissements bancaires financiers

Le solde de ce poste s'élève à 241 377 KDT au 31/12/2003 contre 398 327 KDT au 31/12/2002 .

Réparti par échéance initiale, ce solde se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Comptes à vue	66 665	189 105
- Prêts au jour le jour	2 000	5 000
- Prêts à terme	169 134	199 426
- Créances rattachées	3 578	4 796
<u>TOTAL</u>	<u>241 377</u>	<u>398 327</u>

STB-(Suite)-

NOTE 3- Créances sur la clientèle

3-1 L'évolution comparée des engagements nets entre 2002 et 2003 se présente comme suit :

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Comptes courants débiteurs	426 913	437 122
- Crédits sur ressources spéciales	1 208 778	1 294 391
- Les créances prises en charge par l'Etat	87 803	86 443
- Bonification prise en charge par l'Etat	54 858	48 362
- Autres concours à la clientèle	1 858 805	1 586 892
- Créances rattachées	20 523	23 432
<u>TOTAL BRUT</u>	3 657 680	3 476 642
- Provisions	144 685	148 718
- Agios réservés	389 272	369 890
- Produits perçus d'avance	17 529	13 932
<u>TOTAL NET</u>	3 106 194	2 944 102

Conformément à la convention cadre signée le 30 Décembre 1999, la STB a procédé au courant de l'exercice 2003 à la cession de créances au profit de la Société tunisienne de Recouvrement des Créances STRC pour un montant de 13.710 KDT

Cette cession s'inscrit dans le cadre des nouveaux mécanismes juridiques instaurés par la loi n° 98-04 du 02 Février 1998.

Cette opération s'est traduite par une reprise de provisions d'un montant de 11.417 KDT et d'agios réservés

devenus disponibles de 2.171 KDT

Etant donné que le prix de cession de 308 KDT a été réglé partiellement par un compte courant associé au 31 décembre 2003,

cette opération a dégagé une plus value de 197 KDT.

NOTE 4- Portefeuille-titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 139 708 KDT au 31/12/2003 contre 281 040 KDT au 31/12/2002

Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'Etat et de titres à revenus variables.

A la date de clôture, sa structure est la suivante :

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Titres de placement	1 992	1 936
- Bons de trésor ordinaires	0	573
- Bons de trésor à court terme	48 362	127 815
- Bons de trésor assimilables	88 483	154 840
- Créances et dettes rattachées	3 344	4 185
- Provisions pour dépréciation de BTA	-591	-591
- Intérêts perçus d'avance	-1 882	-7 718
<u>TOTAL</u>	139 708	281 040

NOTE 5- Portefeuille-titres d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 224 200 KDT au 31/12/2002 à 236 630 KDT au 31/12/2003

Cette évolution se détaille comme suit:

STB-(Suite)-

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Titres d'investissement	16 016	17 103
- Titres de participation	276 413	259 006
- Parts de dividendes dont le droit est établi	226	2 218
VALEUR BRUTE	292 655	278 327
Provisions	56 026	28 360
Intérêts capitalisés réservés	0	25 767
VALEUR NETTE	236 630	224 200

Le portefeuille titres d'investissement comprend des participations en rétrocession d'une valeur brute de 33 082 KDT provisionnées à hauteur de 1 484 KDT

Liste des principales entreprises filiales au 31/12/2003

FILIALES	QUOTE PART DU CAPITAL EN %	VAL. BRUTE	PROVISIONS	VAL. NETTE
SKANES PALACE	99,76	6 180		6 180
STB INVEST	94,39	33 979		33 979
SICAV - BDET	85,40	1 533	162	1 371
SACEM	85,94	4 447	4 422	25
AFRICA SOUSSE	96,94	9 500		9 500
S.T.R.C	84,00	16 800		16 800
IMMOB. DE L'AVENUE	67,30	2 961		2 961
ED-DKHILA	61,20	4 590		3 220
SOFIGES	52,07	2 603		2 603
STB SICAR	55,00	16 500		16 500
BFT	78,18	3 909		3 909
STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUD	50,00	5 000	5 000	0
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	49,66	1 241	1 154	87
HOTEL YOUNES	45,13	987		987
SICAV L'INVESTISSEUR	57,62	576	57	519
SICAV L'EPARGNANT	10,00	50		50

Le portefeuille investissement comprend neuf fonds gérés par la STB-SICAR et par ID-SICAR d'une valeur totale de 47 127 KDT et qui sont provisionnés à hauteur de 2 663 KDT

Ces fonds sont destinés au financement de projets dans le cadre de la loi n° 95-87 du 30 Octobre 1995

sur les sociétés d'investissement à capital risque

NOTE 6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 72 528 KDT au 31/12/2003. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice

2003 se détaillent comme suit :

Libellés	VALEUR D'ACQUIS.	MVTS 2003 ACQUIS./ CESSION	VALEURS D'ACQUIS. 2003	AMORTIS. AU 31/12/2002	DOTATION	SORTIE AMORT ACTIF 2003	AMORTIS. AU 31/12/2003	VAL. COMP. NETTES
Immobilisations Incorporelles	6 114	57	6 171	4 721	781	-43	5 459	712
Logiciel informatique	4 362	43	4 405	3 469	493	-43	3 919	486
Droit au bail	57	-	57	0	0		0	57
Frais études et développement	1 695	14	1 709	1 252	288		1 540	169
Immobilisations Corporelles	133 570	2 315	135 885	59 076	5 484	-491	64 069	71 816
Terrains	17 354	-	17 354					17 354
Constructions	52 021	237	52 258	12 673	1 108		13 781	38 477
Autres	64 195	2 078	66 273	46 403	4 376	-491	50 288	15 985
TOTAL	139 684	2 372	142 056	63 797	6 265	-534	69 528	72 528

STB-(Suite)-

NOTE 7- Autres actifs

Au 31/12/2003, les autres postes d'actif totalisent 247 869 KDT contre 231 471 au 31/12/2002 et se détaillent comme suit:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Prêts au personnel	49 207	45 165
- Etat, impôt et taxes	43 316	44 172
- Comptes de régularisation actif	103 642	80 441
- Etat intérêts à recevoir		6
- Créances STRC à régulariser	0	0
- Autres	51 704	61 687
TOTAL	247 869	231 471

NOTE 8- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2003 ce poste totalise 38 861 KDT contre 156 319 KDT au 31/12/2002.

Sa répartition par nature de créance est comme suit:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Comptes à vue	31 332	48 906
- Emprunts interbancaires	7 500	107 293
- Intérêts à payer	13	113
- Dettes rattachées	16	7
TOTAL	38 861	156 319

NOTE 9- Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 2 276 802 KDT au 31/12/2003 contre 2 193 429 KDT au 31/12/2002.

Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Dépôts à vue	553 240	535 888
- Dépôts épargne	1 061 434	1 001 799
- Comptes à terme	171 892	132 703
- Comptes en dinars convertibles	60 670	57 573
- Comptes en devises	166 618	174 540
- Bons de caisse	124 136	113 647
- Autres sommes dues à la clientèle	70 029	59 310
- Intérêts à payer	27 817	29 173
- Certificats de dépôts	40 966	88 796
TOTAL	2 276 802	2 193 429

STB-(Suite)-

NOTE 10- Emprunts & Ressources Spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 1 035 624 KDT au 31/12/2003 contre 947 961 KDT au 31/12/2002 et se répartit comme suit:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Emprunts obligataires & privés	89 127	96 444
- Ressources spéciales	926 358	832 663
- Intérêts à payer	20 139	18 854
TOTAL	1 035 624	947 961

NOTE 11- Autres passifs

Ce poste totalise 270 866 KDT au 31/12/2003 contre 242 550 KDT au 31/12/2002

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Provisions pour passifs et charges	28 580	31 076
- Etat, impôts, taxes et dettes sociales	15 663	15 367
- Crédoeurs divers	2 628	2 438
- Comptes de régularisation passif	223 995	193 669
TOTAL	270 866	242 550

NOTE 12- Provisions pour passifs et charges

Les provisions pour passif et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2003

s'élèvent à 28 890 KDT contre 31 076 KDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan, litiges et pertes de change.

Libellés	Provisions 31/12/2002	REPRISES	DOTATIONS	Provisions 31/12/2003
- Provisions s/ éléments du hors bilan	20 111	-4 478	1 982	17 615
- Provisions pour risques divers	8 659			8 659
- Provisions pour pertes de change	2 306			2 306
TOTAL	31 076	-4 478	1 982	28 580

NOTE 13- Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 KDT composé de 24 860 actions d'une valeur

nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit:

	Solde après affectation au 31/12/2002	Affectation et autres imputations	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2003
- Capital	124 300	-		124 300
- Réserves	187 025	4 265		191 290
- Prime de fusion	56 617	170		56 787
- Actions propres	112	-175		-63
- Autres capitaux propres	37 295	52		37 347
- Résultats reportés	4	-1		3
- Résultat de la période			19 654	19 654
TOTAL	405 353	4 311	19 654	429 318

STB-(Suite)-

NOTE 14: Engagements hors bilan

Les données comparatives 2003/2002 au niveau de l'état des engagements hors bilan se détaillent comme suit:

- Garanties reçues:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Garanties reçues des banques installées à l'étranger	-	-
- Contre garanties reçues des banques installées à l'étranger	288 545	307 526
- Garanties reçues des banques et des établissements financiers installés en Tunisie	55 353	43 637
- Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	112 644	139 527
- Garanties reçues de la clientèle	55 282	51 637
TOTAL	511 824	542 327

NOTE 15- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

cette rubrique est structurée comme suit:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Dotations aux provisions	33 802	39 808
- Reprises de provisions	-26 530	-19 973
- Créances passées par pertes et créances cédées	16 134	89 189
- Reprises de provisions sur créances cédées	-11 417	-81 773
- Reprises de provisions sur créances passées par pertes	-2 660	-4 136
- Sommes recouvrées sur créances passées par pertes	-	-
TOTAL	9 329	23 115

NOTE 16- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

La structure de ce compte est la suivante:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 532	4 712
- Reprises d'agios réservés sur conversion en capital	-130	0
- Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	1 604	2 450
- Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-4 759	-6 281
TOTAL	-753	882

STB-(Suite)-

NOTE 17- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ce poste se détaille comme suit:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Gains nets sur titres de transaction	7 197	7 903
- Gains nets sur titres de placement	7 970	9 284
- Gains nets sur opérations de change	6 233	8 377
TOTAL	21 400	25 564

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Gains sur cession BTCT	11 807	15 481
- Intérêts sur bons de trésor acquis (+)	2 207	5 427
- Intérêts sur bons de trésor rétrocédés (-)	-6 816	-13 005
TOTAL	7 198	7 903

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Intérêts et revenus assimilés (+)	7 902	9 212
- Dividendes et revenus assimilés (+)	68	72
- Plus value de cession des titres de placement (+)	0	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation	0	0
	7 970	9 284

NOTE 18- Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en début et en fin d'exercice s'analysent comme suit:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Caisse et CCP	19 731	20 050
- BCT	66 404	-72 122
- Banques et organismes spécialisés	-13 622	66 049
- Prêts-emprunts sur le marché monétaire	45 753	14 588
- titres de transactions	46 480	121 717
Liquidités et équivalents de liquidités	164 746	150 282

NOTE 19- Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2003, comparativement à l'exercice 2002 se présente comme suit:

Libellés	31/12/2003	31/12/2002
- Résultat net en DT	19 653 519	19 517 022
- Résultat net attribuable aux actions ordinaires en DT	19 653 519	19 517 022
- Nombre moyen d'actions ordinaires	24 860 000	24 860 000
Résultat par action en DT	0,791	0,785

STB-(Suite)-

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action.

Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
AU 31 DECEMBRE 2003

En exécution du mandat de commissariat aux comptes, et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société Tunisienne de Banque au 31 décembre 2003.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Ils font apparaître un total net de bilan de 4 134 452 mille dinars et un bénéfice net d'impôt de 19 654 mille dinars.

Ce résultat est arrêté après déduction :

- | | |
|---|----------|
| • D'une dotation aux amortissements de : | 6 510 md |
| • D'une dotation aux provisions nettes de reprises et de pertes sur engagements | 9 329 md |
| • D'un impôt sur les bénéfices de : | 1 317 md |

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué d'audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

A ce stade d'avancement de notre mission, nous n'avons pas encore mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements et l'évaluation des risques et des provisions devant être constituées, au titre des créances classées ou au titre d'autres actifs de la banque.

A ce titre, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le degré de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque au 31 décembre 2003.

Tunis, le 16 Février 2004

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mourad Guellaty

ORGA-AUDIT
Ben Afia Med Salah